

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 364

Artikel: L'actualité : le problème du désarmement

Autor: A. de M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de Chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.--

ÉTRANGER... 8.--

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace:

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Nos lecteurs et abonnés veulent-ils bien prendre note que tout ce qui concerne le service des abonnements (nouveaux abonnements, désabonnements, paiements, changements d'adresses, etc.), doit être adressé exclusivement à l'Administration de notre journal? et non pas comme cela est encore fréquemment le cas à la Rédaction, ceci au détriment de nos correspondants, pour lesquels il résulte de cette erreur une perte de temps souvent fâcheuse.

La Victoire Espagnole

Le jeudi 1^{er} octobre 1931 marque une date importante dans l'histoire du mouvement féministe à travers le monde: la Chambre espagnole a, par 160 voix contre 131, établi l'égalité politique entre femmes et hommes en inscrivant dans la Constitution nouvelle le droit de vote pour les femmes. Le droit d'éligibilité n'était pas même en discussion, étant déjà pleinement reconnu, du fait que deux femmes siègent aux Cortès constituantes.

Cette grande nouvelle n'a pas été une surprise pour nous. M^{lle} Clara Campoamor, députée aux Cortès, et la triomphatrice de la journée du 1^{er} octobre, nous l'avait fait pressentir, lors de la conférence enthousiaste et émouvante qu'elle avait donnée à Genève, il y a quelques semaines à peine, sous les auspices de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, étant déléguée suppléante de son pays à la S. d. N. M^{lle} Campoamor, en effet, s'est trouvée dans la situation, rare dans l'histoire du féminisme, de pouvoir collaborer directement au triomphe de notre cause, comme la seule femme membre de la Commission parlementaire chargée d'élaborer le projet de Constitution de la République espagnole. Ce projet, on le sait, contient nombre de dispositions intéressantes et inspirées de ce bel idéalisme qu'il est si réconfortant de rencontrer dans l'œuvre de la nouvelle République: la renonciation à la guerre, l'abolition de la peine de mort, la protection de la famille, l'égalité des sexes comme base du mariage, la recherche de la paternité, les droits de l'enfant illégitime, le droit de la femme au choix de sa nationalité, la liberté d'accès pour elle aux professions et aux emplois publics, et enfin le suffrage féminin. Beaucoup de ces dispositions sont encore des projets: le droit de vote pour les femmes est maintenant une réalité.

Les femmes espagnoles, et avec elles, les féministes de tous les pays, et spécialement des pays retardataires comme la France et la Suisse, en sont redevables pour une part essentielle à M^{lle} Campoamor. C'est elle, en effet, qui a défendu de tout son cœur et de tout son talent le principe de notre revendication à la Commission parlementaire; c'est elle encore, qui, l'autre jour, aux Cortès, a brillamment combattu nos adversaires — parmi lesquels se trouvait, hélas! une femme, M^{lle} Victoria Kent, la directrice des prisons de Madrid, et la seconde députée aux Cortès. Il est vrai que l'opposition de M^{lle} Kent était surtout une opposition de tactique plutôt que de principe, craignant que la femme espagnole ne soit pas encore préparée à exercer ses droits, et craignant, par conséquent, pour la République l'influence des femmes réactionnaires et cléricales. C'est une crainte que nous aurions pu partager s'il ne nous avait pas été donné de rencontrer à Genève des femmes espagnoles — une élite, il est vrai — ouvrières et intellectuelles, si convaincues, si progressistes, si ferventes du nouveau régime, que nous ne croyons pas que la République ait à redouter leur participation à la vie politique. Et puis, comme l'a dit aux Cortès M^{lle} Campoamor, ce ne sont pas les hommes seulement qui ont instauré la République; et qui pouvait parler de la participation féminine aux émouvantes journées d'avril dernier mieux qu'elle, alors à San Sebastian pour défendre devant le Conseil de guerre son frère accusé de propagande républicaine, et à qui échet le privilège de proclamer la République dans cette ville?

C'est pourquoi les prédictions pessimistes que les agences de presse se sont empressées de répandre dans nos journaux romands, que la reconnaissance du suffrage féminin entraînera l'accroissement des partis extrêmes, communiste et socialiste à gauche, monarchiste et catholique à droite, nous laissent absolument calme: nulle part, en effet, on n'a vu pareil résultat au vote des femmes (et

l'on peut parler maintenant d'une expérience datant au moins de douze ans et au plus de soixante, et cela dans vingt-cinq pays): pourquoi en serait-il autrement en Espagne? Et nous mettons aussi fortement en doute la nouvelle, triomphalement annoncée par une presse qui ne nous aime guère, que les féministes, «avant même de voter», auraient commencé par «houspiller» les députés qui leur faisaient opposition: il y a eu de la propagande, certes, des tracts distribués à l'entrée des Cortès, des entrevues d'une délégation féminine composée de représentantes de l'Association nationale des Femmes et du Lycéum (qui, à Madrid, a constitué le centre de la vie féministe) avec le Président de la Chambre; mais nous ne trouvons, dans les récits qui nous sont parvenus de témoins oculaires, pas un mot qui puisse confirmer ces allégations tendancieuses.

C'est donc avec une joie profonde que nous saluons la victoire espagnole. Une joie qui n'est pas seulement altruiste, disons-le ouvertement, parce que nous voyons aussi dans ce succès une étape importante pour notre cause. Le suffrage féminin, nous prétendait-on toujours, est d'essence spécialement nordique et protestante, et bien que son triomphe dans des pays slaves et catholiques comme la Pologne eût déjà fortement ébranlé la valeur de cette thèse, ils étaient nombreux ceux qui continuaient à affirmer que notre revendication n'était pas un article d'importation pour les pays latins et catholiques. Or, voici, de par le vote du 1^{er} octobre dernier, une brèche formidable dans ce mur. Il nous paraît difficile que la France, autre pays latin et catholique, résiste longtemps encore maintenant. Et quand la France aura donné l'exemple... cet exemple sera irrésistible pour nous, ses voisins si proches de Suisse romande. C'est là notre conviction intime.

E. Gd.

P. S. — Notre confrère, *La Française*, annonce qu'aux élections partielles complémentaires de Badajoz, une troisième femme, M^{me} Margarita Nelken, a été élue députée aux Cortès. Elle appartient au parti socialiste, alors que M^{lle}s Campoamor et Kent sont toutes deux membres du parti radical.

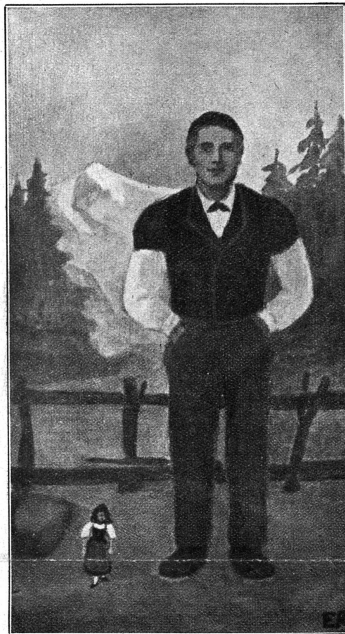
A l'occasion des élections au Conseil National...

Nos Candidates

Dimanche prochain, le Peuple souverain... masculin va procéder, et cela une fois de plus sans les concours de la plus nombreuse moitié de la population, à l'élection de ses législateurs fédéraux. Une fois de plus, de vieux messieurs et de fringants jeunes gens vont déposer dans les urnes les noms de ceux qui, quatre ans durant, auront la charge et la responsabilité de fabriquer, pour notre plus grand bonheur, des lois, les unes bonnes, les autres mauvaises, mais auxquelles nous, femmes, éternelles mineures, devons nous soumettre sans mot dire. On parlera beaucoup à cette occasion des droits de la démocratie et l'on oubliera les droits des femmes; on ventera la représentation, grâce à la R. P., des groupes politiques divers, et nous ne serons pas représentées; on traitera dans cette future Chambre de questions qui nous touchent de près, et nous ne pourrions y élever la voix; on décidera de notre avenir qui est celui de notre pays tout entier, et nous resterons derrière la porte... C'est ce que l'on appelle le suffrage universel.

Tout de même, ce Conseil National, qui a si grand peur de nous qu'il nous exclut jalousement de son enceinte, si nous nous amusons par un coup de baguette magique à en forcer les portes? Si nous nous amusons à nous imaginer que, par un miracle sans précédent, nous soyons devenues tout à coup électrices et éligi-

ÉLECTIONS FÉDÉRALES DES 24 ET 25 OCTOBRE 1931



Cliché Mouvement Féministe

La situation politique de la femme suisse
Une proportion qu'il n'est pas inutile de rappeler en ces jours d'élection.

gibles? Si nous y présentions, nous aussi, nos candidatures?... Quelles seraient-elles? Quelles seraient, dans nos cantons romands, les femmes en lesquelles nous mettrions notre confiance pour nous représenter, nous défendre, batailler pour nos principes, soutenir nos idées, réaliser notre programme, collaborer avec des députés masculins pour faire avancer les causes qui nous tiennent à cœur? Quelles seraient ces femmes?...

A nos lectrices de nous le dire. Veulent-elles, pour les trois cantons dans lesquels nous comptons le plus grand nombre d'abonnés, soit Genève, Vaud et Neuchâtel, nous établir par écrit la liste des femmes pour lesquelles elles voteraient comme conseillères nationales, si faire se pouvait? Liste à établir en tenant compte, bien entendu, de la répartition des sièges pour chacun des cantons, soit indiquer huit noms pour Genève, quinze pour Vaud, et six pour Neuchâtel. Nous les enverrons dès la réception de ce numéro, mais avant le lundi 26 octobre, le lendemain de la véritable élection masculine, en tout cas, afin que nous puissions dépouiller ces réponses, et publier dans notre prochain numéro la liste de ces candidates, qui deviendront du même coup des élues... fictives. Et bien entendu aussi, que ce soient seulement des lectrices de Genève qui dressent la liste des candidates qu'elles proposent à Genève, et des lectrices vaudoises et neuchâteloises qui fassent de même pour les candidates qu'elles nous désigneront dans leurs cantons respectifs. Gardons les formes.

Des lectrices... et des lecteurs. Car, à l'encontre de nos concitoyens masculins, nous accepterons de grand cœur, dans cette consultation improvisée par notre journal, que les hommes fassent usage de leurs droits comme les femmes et avec les femmes, leur donnant ainsi l'exemple sur un pied d'égalité de cette collaboration que nous ne cessons de réclamer. Ainsi, celles dont les noms figureront dans notre prochain numéro auront la satisfaction de se dire qu'elles ont été désignées, non

point par une opposition agressive, mais par une entente fraternelle.

Et maintenant, lectrices et lecteurs, nous attendons vos listes. Les résultats dans quinze jours.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Lire en 2^{me} page:

V. DELACHAUX: Le Bureau féminin du Travail aux Etats-Unis.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

La Nationalité de la femme mariée: le point de vue suisse.

Le Fonds de prêt de la Saffa.

Educat'ion nationale.

Association suisse pour le Suffrage féminin.

En feuilleton:

Jeanne VUILLIOMENET: A propos d'écriture.

H. PFEFFER: Pastels d'automne.

Expositions. — Livres.

L'ACTUALITÉ

Le Problème du Désarmement

Compte-rendu de la Conférence de M. le prof. William Rappard à l'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

Après avoir délivré à l'Assemblée un message de M. le Conseiller fédéral Motta, M. Rappard insiste sur le mot «problème»: on ne pouvait donner un mot plus vrai à la conférence qu'on avait demandée à l'orateur. Dans notre pays, c'est un problème méconnu dans sa complexité. L'orateur se souvient à ce propos d'un compagnon d'escadron, excellent homme, qui, dans un toast à la patrie, a cru devoir mettre en garde son auditoire contre deux dangers menaçant la

¹ Le Mouvement a publié, dans son avant-dernier numéro, le portrait de M^{lle} Campoamor.



patrie, à savoir l'alcoolisme et le désarmement.

Le 2 février se réunira à Genève la Conférence universelle du désarmement. Il est urgent que nous l'envisagions avec le désir de comprendre, et non pas avec nos passions... Pourquoi la Conférence a-t-elle été convoquée ? D'abord par devoir juridique. Les signataires de l'art. 8 du Pacte de la S. d. N. ne peuvent se soustraire indéfiniment à leurs engagements. Par devoir juridique encore, en regard de la V^{me} partie des traités de paix consacrée au désarmement des vaincus, et où ce désarmement forcé est considéré comme le premier jalon d'une limitation générale des armements de toutes les nations. L'Amérique et les Soviets ont offert leur collaboration, pour des motifs évidemment dissemblables.

Si la Conférence du désarmement est un devoir, elle est aussi d'un intérêt vital, car les armées sont un fardeau économique et financier écrasant. On a calculé que le monde s'accorde une dépense annuelle de 20 milliards de francs or pour la sécurité de ses pays. La S. d. N. ne lui coûte que 1 % de cette somme; nous, en Suisse, dépensons un demi-million comme membre de la S. d. N., contre nos 100 millions pour la défense militaire.

Les armées sont incontestablement un luxe effroyable, mais il y a des raisons pour lesquelles elles sont maintenues. La première est le besoin de sécurité. Les opinions nationales ne concordent pas sur les causes à effets dans ce domaine; ainsi les Anglais, par exemple, assurent que les armements entraînent les peuples à la guerre (les Allemands l'ont prouvé, lorsqu'ils ont préféré « ein Ende mit Schrecken au Schrecken ohne Ende »). Pour d'autres, les Français, par exemple, les armements sont l'expression d'une inquiétude, et tant qu'on se sent menacé, on les maintient.

L'attachement à l'armée, si général chez nous, s'explique pour plusieurs raisons: l'armée est pour beaucoup de Suisses le symbole de la patrie; elle est une école de discipline et de collaboration nationale. Ce sentiment est en lui-même respectable. D'ailleurs ce point de vue nous est particulier; nulle part autant que chez nous l'armée n'est ainsi l'élément essentiel du patrimoine national. L'attachement à l'armée est motivé, en outre, parce qu'elle maintient l'ordre social. Les éléments qui s'élèvent le plus contre elle sont ceux qui voudraient renverser l'ordre existant. L'armée est partout en dernier ressort la défense du gouvernement. Cela n'a rien à faire avec le capitalisme: Moscou ne fait pas exception à la règle. De l'armée dépend le prestige des gouvernements, c'est elle qui donne du poids aux revendications internationales. Il est curieux de noter à Genève le ton des délégués, selon qu'ils appartiennent ou non à une nation bien armée.

Le désir de sécurité, enfin, est la raison principale du maintien des armements. L'Etat qui renoncerait à défendre ses frontières serait une proie certaine pour toutes les convoitises. De quoi est faite la sécurité ? Là encore il n'y a pas d'égalité. Le Canada et les Etats-Unis ne sentent pas le besoin d'une grande armée, malgré l'étendue de leurs frontières. Un pays se sent d'autant plus menacé qu'il est au bénéfice d'avantages que ses voisins lui envient

et qu'ils pourraient lui arracher. Nous sommes en plus grande sécurité que la Tchécoslovaquie ou la Pologne. Il est difficile de définir un Etat belliqueux. L'Amérique considère la France comme le pays qui a l'esprit tourné vers la guerre. Elle se trompe, car la France n'a rien qu'elle désire qu'elle n'ait pas déjà, mais elle sait que l'Italie est un vainqueur mécontent et elle s'arme contre ses convoitises.

Comment alors envisager la pacification, si chacun s'arme contre des voisins dont les intentions pourraient ne pas être pacifiques ? Pour certaines nations, les Allemands, les Soviets, l'Italie, il suffirait simplement de désarmer. Pour d'autres il faudrait d'abord se mettre d'accord sur la formule de la relativité (elle a été proposée comme suit: 5-5-3-1,75, c'est-à-dire 5 pour les Etats-Unis et l'Angleterre, 3 pour la France et 1,75 pour l'Italie). Mais cette méthode directe se heurte aux obstacles de pratique.

Il faudrait renforcer la sécurité par d'autres moyens, par des garanties mutuelles. Nous pensons ici à ce que nos ancêtres ont fait en 1291, soit mettre en commun les efforts des pays pour la sauvegarde des intérêts de chacun. Si les pays européens ont atteint un certain degré de sécurité, ils ne peuvent cependant pas s'engager à défendre la paix à tout prix, lorsqu'il s'agit de justice, sur n'importe quel continent. Il est vrai qu'il y a l'arbitrage, le protocole de 1924, mais il est malaisé de décider toujours qui a raison. Ainsi toute l'Europe ne considère pas le règlement territorial, sur lequel est basée la solidarité actuelle, comme tout à fait juste.

Est-ce à dire qu'il n'y a rien à faire, que la course aux armements et à la guerre fatale doit continuer ? Les événements des derniers jours prouvent qu'il y a un sentiment grandissant de solidarité, qui se traduit par une pression sur la nation qui aurait des velléités belliqueuses. Un pays seul, si puissant qu'il soit, porterait actuellement ses différends devant la S. d. N. ou la Cour de justice internationale.

A une sécurité déjà accrue doit répondre un début de désarmement. Quelles sont ainsi les chances de succès de la Conférence ? Il y a plusieurs ordres d'ambition. Les pacifistes intégraux voudraient la suppression totale des armements. Il est évident qu'ils seront déçus. Les pacifistes moins impatientes qui demandent la parité des grandes puissances le seront aussi. Il faut signaler à ce propos que les gouvernements seraient souvent disposés à aller plus loin à Genève, mais qu'ils sont retenus par leurs électeurs. L'ambition des Associations pour la S. d. N. va à la réduction à l'égalité de tous les armements, au sacrifice de 25 % consenti par tous les pays. Ce serait un succès que l'orateur n'ose pas entrevoir. D'autres espèrent, non sans tristesse, aboutir simplement à une stabilisation conventionnelle: les signataires s'engageraient à ne pas augmenter leurs armements.

Pour que ce but soit atteint, il est nécessaire de renforcer le sentiment de solidarité mondiale. Au sein de la misère qui n'épargne personne aujourd'hui, pas même le colosse des Etats-Unis, tous appellent la S. d. N. pour faire pression sur le Japon et la Chine. Notre devoir à nous est un devoir de modestie; le désarmement du monde ne dépend pas de la

Suisse. Nous pouvons, à défaut de possibilité de donner le bon exemple, éviter d'en donner le mauvais. Ainsi il faudrait cesser de se moquer dans notre presse de ce qui se fait à Genève, de parler des « chimères de Genève ». Nous pouvons donner un exemple de sympathie, de courage, de confiance dans un succès lointain. Nous pouvons aussi signaler notre organisation militaire pour la paix du monde. Notre armée défensive (elle l'est devenue par souci d'économie) n'est pas faite pour les campagnes en dehors de nos frontières. On conçoit aisément quel avantage pour la paix résiderait dans l'adoption de ce système par les puissances. D'ailleurs, si cette organisation nous évite une caste militaire toujours dangereuse, nous avons peut-être trop de politiciens militaires, et l'on pourrait envisager que les officiers supérieurs ne fussent plus autorisés à accepter des charges gouvernementales.

La Conférence du Désarmement siégera chez nous pendant un an peut-être. Nos journaux seront l'anxiété des délégués, qui pourra soutenir leur patience et affermir leur volonté. Notre peuple ne comprend encore ni la grandeur ni la complexité de la tâche. L'homme et la femme dans la rue sont enclins à croire que c'est mauvaise volonté ou cynisme si les hommes de Genève sont si lents. Tel n'est pas le cas, et il importe de créer l'atmosphère spirituelle dans laquelle ils travailleront.

A la suite de cet exposé accueilli avec les plus vifs applaudissements, le Comité de l'Alliance proposa la résolution suivante, qui fut votée à l'unanimité, non seulement par les délégués, mais par toute l'assistance.

RÉSOLUTION. — L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, réunie en assemblée générale à Vevey le 27 septembre 1931, tient à appuyer de toutes ses forces la prochaine Conférence du Désarmement et forme des vœux pressants pour son succès. L'Alliance cherchera à convaincre toujours plus l'opinion publique de la nécessité du désarmement, et travaillera par tous les moyens dont elle dispose à la cause de la paix.

A. de M.

guerre, elle devint adjointe de la directrice du Bureau chargé de surveiller les conditions de vie et de salaire des femmes employées aux munitions et en 1919, quand fut créé le Bureau fédéral du travail féminin, elle en devint la directrice.

Elle écrivait alors: « Nous devons faire tout notre possible pour donner à toutes les ouvrières la journée de 8 heures; pour leur garantir, à travail équivalent, un salaire égal à celui des hommes, qui leur procure un traitement permettant une existence confortable et les libérant de l'appréhension d'une vieillesse dénuée de toutes ressources. »

Ce nouveau Bureau de Washington était en bonnes mains et s'est développé de merveilleuse façon. Un de ses bulletins édités par ses soins: *Tact Finding with the Women's Bureau*, nous donne des précisions sur cette activité intéressante concernant les 8.500.000 femmes professionnellement occupées dans les Etats-Unis: enquêtes, renseignements, établissement des normes du travail féminin, étude et comparaison des différentes lois régissant l'activité des ouvrières de tous les pays du monde, ainsi que des fluctuations du marché du travail; améliorations constantes des conditions de la vie des travailleuses, même en dehors des heures de travail; préoccupations d'ordre hygiénique et moral; accès des femmes à toutes les professions, charges de famille éventuelles d'une femme professionnelle: bref, rien de ce qui concerne le bien-être de la femme travaillant pour gagner sa vie n'est étranger ou indifférent au Bureau qui dirige Mary Anderson.

Etant donné que beaucoup de travailleuses ont en même temps que leur travail professionnel les charges de la maternité et les responsabilités d'un ménage, le Bureau fédéral met en tête de ses préoccupations l'allégement, dans la mesure du possible, de conditions de vie aussi compliquées et ardues, en obtenant des salaires plus élevés, des journées de travail écourtées et une hygiène sévère des locaux. Tout cela dans l'intérêt non seulement des femmes professionnelles, mais du pays tout entier.

V. DELACHAUX.

De-ci, De-là...

Le Bureau féminin du Travail aux Etats-Unis

La directrice de ce Bureau important, Miss Mary Anderson, ayant parlé récemment à Genève de l'activité et des buts de celui-ci, quelques lignes à ce sujet intéresseront peut-être nos lecteurs.

Tout d'abord, un bref portrait de Mary Anderson: toute petite fille dans le village suédois de Lidköping, pauvre et dévorée du désir de savoir, elle fut dès sa seizième année transplantée aux Etats-Unis pour y gagner son pain; elle y apprit l'anglais en épluchant les journaux, et tout en vaquant aux occupations d'une bonne à tout faire d'abord, d'une ouvrière ensuite dans une fabrique de chaussures, occupée pendant dix-huit ans à des besognes monotones et fastidieuses. Ses capacités, enfin reconnues, la firent élire au poste de présidente du syndicat local, et c'est elle qui organisa à Chicago, en 1911, la grève des ouvrières de l'habillement. Au moment où les Etats-Unis entrèrent dans la grande

Education physique.

La Société genevoise d'Education physique nous prie de rappeler à nos lectrices que le cours de gymnastique rationnelle qu'elle organise chaque année aura lieu, comme d'habitude, tous les mardis et vendredis, de 18 à 19 heures, dès le vendredi 16 octobre, à l'Ecole secondaire de la rue d'Italie, sous la direction de Mme M. Hornung.

Mort d'une féministe égyptienne.

Le 18 juin dernier mourut, à Constantinople, Amina Hanem Effendi, épouse de Fouad I^{er}, sultan qui régna en Egypte de 1879 à 1890, et mère de Abbas II, qui fut déposé en 1914. La « Khédiva Mère », comme on l'appelait encore communément, était connue pour sa bienfaisance et l'intérêt éclairé qu'elle portait à son peuple. C'est à elle que l'Egypte doit la création de nombreuses écoles primaires et secondaires, tant pour les filles que pour les garçons. Son testament prouve une fois de plus sa générosité et la largeur de son esprit. A ses enfants elle laisse les trois quarts de sa fortune, sans faire entre

A propos d'écriture

M. Robert Dottrens, directeur d'écoles genevoises et chargé de cours à l'Institut J.-J. Rousseau, vient de faire paraître dans la *Collection d'actualités pédagogiques* un livre¹ que consulteront avec grand profit même les profanes en matière d'enseignement.

Posant en principe le droit de l'école primaire à l'expérimentation des méthodes nouvelles, M. Dottrens explique les modes les plus modernes de l'enseignement de l'écriture. La présente étude, nous dit-il, est publiée par un homme qui fit le désespoir de ses maîtres à cause de sa déplorable écriture et qui ne saurait se poser en calligraphe, loin de là. C'est pour éviter aux enfants qui souffrent de la même incapacité les mêmes maux, qu'il offre à leurs maîtres les moyens de les amener à écrire convenablement.

Moyens nouveaux rendant l'écriture moins difficile à apprendre, parce que graduant les difficultés, parce que fondés sur une connaissance meilleure de la nature de l'écrit, et n'exigeant de lui que ce qu'il peut raisonnablement donner. Méthodes appliquées ailleurs qu'en Suisse, partout où l'éducation primaire a véritablement progressé, en Autriche, en Belgique, en Allemagne, en Italie, etc., et chez nous dans l'école active.

On écrit certainement mal de nos jours, et plus le degré de l'école est élevé, plus la qualité de l'écriture baisse, dit M. Dottrens. Les bambins de

l'école enfantine écrivent mieux que les élèves de l'école primaire, et ceux-ci mieux que les collégiens ou gymnasiens, — ou se donnent plus de peine pour écrire bien, me semble-t-il. On peut même aller jusqu'à affirmer que, plus un individu est cultivé, plus son écriture est mauvaise. Qu'on me permette ici une réflexion personnelle: on a dit assez justement, je crois, qu'une mauvaise écriture est une forme du mépris d'autrui; M. Dottrens affirme que, plus l'individu est cultivé, plus son écriture est mauvaise; peut-on, ose-t-on conclure que la culture est une école du mépris du prochain ?

L'écriture doit être claire et simple. Foin des anglaïses et des rondes, et de cette petite et grande bâtarde, cauchemar de ma vie d'écopier ! Ces anciens types d'écriture sont de l'époque de la plume d'oie ! A la plume de fer, et surtout à la plume-réservoir, doivent correspondre des caractères nouveaux, moins compliqués, partant plus lisibles. Actuellement, il faut aller vite; or on ne peut écrire rapidement en formant des pleins et des déliés; donc supprimons-les et enseignons des lettres de largeur constante. Laissons tomber aussi l'antique et sacro-sainte obligation de varier selon des règles périmées les hauteurs des lettres, des *t*, des *d*, des *f*, etc.

La position du corps doit faciliter l'écriture rapide, ce qui n'est pas le cas dans l'école primaire d'aujourd'hui. Il ne faut plus employer l'ardoise, ni la plume métallique pointue, ni le cahier à règle double; il ne faut pas enseigner le même type d'écriture, quel que soit l'âge de l'élève, quel que soit le degré de son développement; il faut tenter d'éviter ce qu'on a appelé la dualité de l'écriture chez les élèves, c'est-à-

dire le fait que chaque enfant a son écriture courante, faisant fi des principes et des rigueurs de l'enseignement, à côté de l'écriture scolaire, de la calligraphie imposée à toute la classe. Il faut rénover les programmes actuels qui ne tiennent aucun compte du développement physique et mental des enfants et ne présentent aucune progression.

M. Dottrens cite Mme Montessori: « On s'est obstiné longtemps à croire que, pour apprendre à écrire, il était nécessaire de dessiner d'abord des bâtons. Chose inconcevable: il semblait naturel que, pour écrire les lettres de l'alphabet (qui sont presque toutes arrondies), il fût nécessaire de commencer par des lignes droites et par des bâtons ayant à l'extrémité un trait mince formant un angle aigu. Et l'on s'étonnait après cela, naïvement, de la difficulté qu'éprouvait un débutant à faire disparaître la dureté anguleuse de ces traits pour pouvoir tracer, par exemple, les belles boucles d'un O ! »

Tout est fort intéressant dans le beau livre de M. Dottrens. Qu'il critique des méthodes, des plans d'études, des caractères ou des outils surannés, on nous explique les méthodes, plans, caractères et outils vraiment modernes, qu'il multiplie les préceptes nouveaux et les étaye d'ingénieuses figures, ou qu'il traite l'éducation esthétique, il intéresse toujours et ne lasse jamais. Et on en vient à penser (comme je crois qu'il pense lui-même), que les méthodes déficientes actuelles sont si difficiles à combattre et à faire disparaître parce qu'elles satisfont on ne peut mieux l'inertie des maîtres d'écriture.

Jeanne VUILLIOMENET.

Pastels d'automne

I
Fenêtre ouverte sur du gris,
gris de fumée et gris d'automne,
mais où s'incruste l'or sans prix
d'un grand marronnier qui frissonne.
Ses feuilles font une lumière
délicatement suspendue,
lampes fragiles et menues,
énouante splendeur dernière:
demain, les branches seront nues!
Ah! le suprême feu de joie
qui brûle au long des rameaux noirs
ambré comme une souple soie,
comme un beau ciel d'octobre, au soir!

II

Roses d'octobre si touchantes,
un peu penchées,
roses, délicat velours,
autour de vous les feuilles choient,
lambeaux de soie,
dernière joie.

Où est l'avril gonflé d'amour?

Voici la pluie aux pieds menus
qui piétine le jardin nu,
voici le vent et sa guitare;
puis la neige, ce léger fard,
pose aux cimes violettes
une voilette...

¹ L'enseignement de l'écriture. Nouvelles méthodes. Illustré de 50 figures. Editions Delachaux et Niestlé, S. A., Neuchâtel et Paris, 1931. Prix: 5 fr.